





Introduction

Laurent Kurth Président du Conseil d'État



Cadre du programme

- ▶ VOLET N°1 : Stimulation de l'investissement
 - Soutien à l'investissement par des tiers
 - Crédit d'engagement en faveur du financement de projets et d'études préalables à des investissements futurs
- VOLET N°2 : Réformes
 - Accélération des réformes en cours
 - Nouvelles étapes du programme des réformes de l'État



Ensemble des crédits d'engagement

Volet n°1	Accords de positionnement stratégique conclus avec les régions	14 millions
	Projet d'agglomération de 3 ^e génération	7 millions
	Mise en conformité des arrêts de bus du canton (LHand)	7 millions
	Développement de la société de Microcity SA et de ses activités en faveur de l'innovation	3 millions
	Prêts en faveur de la modernisation ou du développement des capacités industrielles de PME	20 millions
	Financement d'études en vue d'investissements futurs (mobilité, EMS, Université et enseignement post-obligatoire)	5,8 millions
Volet n°2	Accélération des réformes en cours et poursuite du programme des réformes de l'État	14 millions



Ier volet

Soutien à l'investissement par des tiers











Mesures concrètes Accords de positionnement stratégique des régions

- 10 projets ancrés dans les régions
 - Positionnement pionnier de la région Neuchâtel Littoral en tant que « Smart Région »
 - Création d'un centre permanent dédié aux arts de rue dans les Montagnes neuchâteloises
 - ...
- 2 projets transversaux
 - Innovation dans l'économie présentielle
 - Mise en œuvre d'une stratégie de domiciliation
- Montant : 14 millions de francs



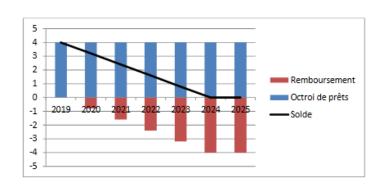


Mesures concrètes Développement économique

- Montant : 20 millions
- Objectif
 - Soutien accru au développement économique par l'octroi de prêts



- Pas d'impact sur le budget de fonctionnement
- Dès 2024, le remboursement des prêts est équivalent aux nouveaux prêts octroyés (voir schéma)





Ier volet

Projets et études préalables à des investissements futurs





Mesures concrètes Études préalables pour la réalisation du RER neuchâtelois

- Financement des études de 6 projets d'infrastructure pour la réalisation dynamique dans le cadre de PRODES :
 - Études géologiques sous Chaumont et Les Convers pour lever les incertitudes de construction de la ligne directe
 - \rightarrow 1.5 million
 - Études pour la réalisation de la jonction Corcelles-Bôle
 → 0.4 million
 - Études préliminaires en faveur de la prolongation du Littorail
 → 0.3 million
 - Études préliminaires pour la réalisation des gares RER de Perreux, Malakoff (La Chaux-de-Fonds) et la Léchère (Couvet)
 - → 1 million
 - Ressources pour la conduite de ces projets

 → 0.6 million



IIème volet

Accélération des réformes en cours et nouvelle étape du programme des réformes de l'État





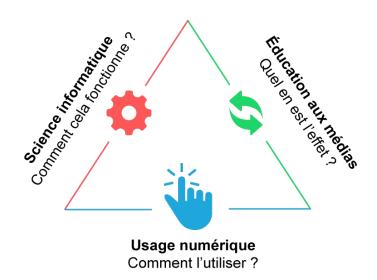
Mesures concrètes Dispositif cantonal en matière d'addiction (DNA)

- Réunion de trois entités en une et regroupement des activités
- Accent sur l'ambulatoire (diminution d'une vingtaine de places stationnaires)
- ► Économie de 2,3 millions à l'horizon 2021
- ➤ Financement de la phase transitoire nécessaire
 → 1 million



Mesures concrètes Éducation numérique

Trois dimensions indissociables



Montant

1,76 million pour la conduite de projet, l'accompagnement et la formation du personnel enseignant



Mesures concrètes

Modernisation du parc EMS et réorientation du dispositif d'hébergement médico-social (volets I et II)

- Diagnostic et objectifs de mise au norme
- Soutien au développement et à la modernisation
 - 1 million pour la prise en charge d'études et mandats
- ► Et à l'accompagnement de la transition
 - 1,2 million pour l'accompagnement du processus d'adaptation du dispositif d'hébergement médico-social dès 2019



Conclusion

Laurent Kurth Président du Conseil d'État





Nous vous remercions de votre attention

Place aux questions!



